

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 57 (1984)

Heft: 1-2

Artikel: La résidence des Vieux-Chênes : maison d'accueil pour personnes âgées, à Fribourg

Autor: Hermenjat, Renée

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-128565>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Résidence des Vieux-Chênes

Maison d'accueil pour personnes âgées, à Fribourg

En mars 1979, la revue *Habitation* présentait la Résidence des Vieux-Chênes, très récemment ouverte à Fribourg.

Octobre 1983. L'assemblée générale de la section romande de l'USAL a choisi de visiter des réalisations pour personnes âgées en ville de Fribourg, dont la Résidence. Il nous a semblé intéressant de faire le point, après quatre années d'expérience.



En 1979 déjà, nous décrivions la maison comme un modèle du genre, tant les normes de construction avaient été mûries et appliquées avec discernement. Un long travail de documentation dans d'autres EMS (établissements médico-sociaux) en Suisse et à l'étranger, particulièrement en Suède, avaient été accomplis avant que soit donné le premier coup de crayon.

Rappelons que la Résidence est une maison prévue pour l'hébergement de 60 personnes âgées: trois étages, donc trois niveaux de 20 studios chacun, exposés au meilleur ensoleillement.

Les pensionnaires meublent et décorent leur cadre de vie. Pour les couples, il existe des studios communicant.

Chaque étage forme ainsi une unité autonome à caractère quasi familial, pour 20 personnes. Chaque «famille» est plus ou moins médicalisée selon le degré de dépendance des pensionnaires.

«Chaque unité-étage dispose d'une salle à manger où se prennent tous les repas, un salon avec cheminée et un balcon, deux lieux de rencontre situés aux extrémités du couloir, une cuisinette où les pensionnaires peuvent préparer des boissons et des mets entre les repas.

»En outre, des chambres sont prévues pour les visiteurs; durant la journée, les pensionnaires, dans leur ensemble, peuvent se détendre et se réunir dans la grande salle-bar du rez-de-chaussée particulièrement accueillante. Ils peuvent prendre une consommation avec leurs parents et amis».

Quatre ans après, il se confirme que les créateurs de la Résidence avaient vu juste. Pas de ces fautes, erreurs ou oublis majeurs qui souvent font dire après quelques années: «Il aurait fallu construire deux fois pour faire juste.» Cela malgré l'évolution démographique que nous connaissons.

Car la catégorie de pensionnaires a évolué, très vite, comme ailleurs. De plus en plus âgés, de plus en plus dépendants physiquement et psychologiquement, ces cas lourds et nombreux nécessitent de plus en plus de personnel.

Au départ, il avait été question d'une forme d'autogestion. Elle se révèle bien difficile à réaliser.

Malgré tous les efforts entrepris pour stimuler les activités physiques et créatrices des pensionnaires, leur condition de santé ne permet pas de concrétiser tous les projets envisagés.

L'ouverture sur l'extérieur

En 1979, nous écrivions:

«L'originalité de l'établissement est son ouverture sur le monde extérieur. Il peut héberger 60 pensionnaires, mais il est aussi destiné aux vieillards habitant le quartier, pour retarder le plus longtemps possible leur entrée dans la maison elle-même. Ainsi le restaurant du rez-de-chaussée, qui sert par ailleurs de grande salle pour le home, peut recevoir pour le repas principal jusqu'à 60 personnes de l'extérieur.

»Les locaux d'ergothérapie et de physiothérapie sont ouverts également aux habitants âgés du quartier. En outre le home est prévu pour apporter un point d'appui à des services à domicile: repas chaud, aide ménagère, etc.

»Cette conception de l'intégration d'un home gériatrique à la vie d'un quartier est vraiment nouvelle en Suisse.»



En 1983, on peut faire le point. Très appréciées:

- la mise à disposition de chambres pour les visiteurs;
- surtout l'ouverture de la cafétéria où parents et amis peuvent passer de longs moments avec les pensionnaires.

Par contre, l'idée de faire de la Résidence un lieu d'accueil de jour pour les personnes âgées du quartier ne deviendra réalité que très progressivement. En effet, la population des immeubles voisins est encore jeune.

Mais il est probable qu'à long terme, cet EMS rendra de grands services et hommage sera rendu à ceux qui avaient su prévoir.

La maison affiche complet

En 1979, la Résidence était sous-occupée. Aujourd'hui la liste d'attente est permanente. Pourtant, maintenant comme au début, le prix

de revient (55 fr. par jour) est supérieur aux moyens des retraités ne disposant que de l'AVS simple.

A noter que cette situation a fait avancer la législation cantonale fribourgeoise. En effet, les pouvoirs publics ne subventionnent pas le poste «exploitation» de l'établissement. Par contre ils prennent maintenant en charge les frais de soins aux personnes âgées dont l'état demande «un encadrement nécessaire aux actes ordinaires de la vie» selon normes AI. Rappelons que la Résidence est la «fille» de la SICOOP — Société coopérative d'habitation — créée elle-même en 1965 par les syndicats, le mouvement populaire des familles et les associations de locataires.

La formule coopérative pour les personnes âgées donne des résultats plus qu'encourageants à Fribourg et ailleurs.

Renée Hermenjat.

”Dans les discussions avec mes clients, la même question revient toujours: Comment pourrai-je utiliser la place que le chauffage au gaz me fera gagner?”

Gérald Keller, vendeur, Vevey.



Je me pose encore d'autres questions concernant le chauffage au gaz.

Envoyez-moi s.v.p. votre nouvelle documentation.

Nom: _____ 2/2/H

Adresse: _____

Envoyer à la Collectivité chauffage au gaz, Case postale 658, 8027 Zürich